

PETIT GUIDE D'ÉCRITURE INCLUSIVE*

1. ACCORD EN GENRE DES NOMS DE FONCTIONS, GRADES & MÉTIERS

Consulter le lexique (à partir de la page 32), plutôt complet, du *Guide de féminisation des noms de métier* de la Fédération Wallonie-Bruxelles).

2. EXPRESSION DU FEMININ & DU MASCULIN DANS LES ÉNONCÉS

- Recours en priorité aux mots englobants ou aux termes épicènes

Exemples : parlementaires, fonctionnaire, le lectorat, le personnel, la direction, le public, l'auditoire, la population/le peuple, l'équipe, le corps enseignant, médical, etc.

- Procédés de reformulation pour éviter une tournure genrée

Suppression d'éléments non essentiels, usage de la voix passive / active, recours aux périphrases, noms inanimés, tournures impersonnelles, temps verbaux sans marque de genre (temps simples, modes infinitif et impératif...), métonymies, etc.*

Exemples : « Bonjour à tous » -> « Bonjour » ; « Les élus rendront leur décision » -> « Une décision sera rendue » ; « Les participants pourront poser leurs questions » -> « Il sera possible de poser des questions »

*Consulter à ce sujet l'[article détaillé](#) du *Portail linguistique du Canada*

- Usage du point médian

Un seul par mot : fatigué·es et non fatigué·e·s ; partisan·es et non partisan·e·s

On ne reprend pas le T du suffixe pour les mots en -teur afin d'en faciliter la lecture : formateur·rice (et non formateur·trice) et on ne reprend pas les voyelles du suffixe, même quand elles sont censées changer : étranger·es (et non étranger·ères).

3. ACCORD DE PROXIMITÉ, ACCORD SELON LE SENS

En finir avec la primauté du masculin (et éviter beaucoup de points médians) en revenant à une règle courante en français avant le XVIIe siècle et la « masculinisation » de la langue.

Exemples : Ma tante et mes cousins sont arrivés ; L'entraîneur et les joueuses sont attendues ; Toutes celles et ceux qui ; Les chants et danses catalanes ; etc.

4. LE MOT « HOMME », LE MOT « FEMME »

- Bannir le mot « homme » pour parler des hommes et des femmes

Exemples : Les droits humains ; Un humain sur deux est une femme

- Éviter le mot « femme » pour pallier l'absence ou l'illégitimité du féminin

Exemples à proscrire : Une femme médecin, une femme rabin, une femme philosophe

NB : On ne recourra pas à la fusion de mots pour des formulations non binaires « prononçables » (iel, ielles, ceux, toustes, lecteurices, etc.), considérant qu'elle gêne la lisibilité des textes et peut exclure le lectorat qui n'y est pas habitué. Dans certains cas, les personnes physiques ou morales concernées revendiquent une forme fusionnée ou usant du « x » neutre et non-binaire de leur appellation ; nous respectons ce choix.